

FORMATION SILAE : MISE EN PLACE DE LA PAIE COLLABORATIVE

Ce programme est conçu pour les collaborateurs de cabinet comptable et experts-comptables, utilisateurs du logiciel SILAE EXPERT, souhaitant donner un accès à leurs clients cabinet afin mettre en place la paie collaborative.

Durée: 21 heures (3 jours)

Profils des stagiaires

- Collaborateur expérimenté paie de cabinet comptable maîtrisant l'outil SILAE
- Responsable service paie de cabinet comptable maîtrisant l'outil SILAE
- Expert-comptable maîtrisant l'outil SILAE

Prérequis

Niveau confirmé : bonnes connaissances en matière de gestion de la paie (savoir réaliser et contrôler un bulletin de paie et les déclarations sociales) et bonne maîtrise de l'outil SILAE (pratique depuis au moins 3 mois).

Accueil maximal

5 collaborateurs maximum par session de formation. Pour tout collaborateur supplémentaire nous contacter.

Objectifs pédagogiques

- Cibler la catégorie des clients pouvant faire l'objet d'une mise en place de « paie collaborative »
- Informer et « former » le client sur la paie collaborative
- Préparation et paramétrage de l'accès client
- Saisir et valider les variables côté client
- Paramétrer les droits du client
- Connaître l'environnement de « Paie Pilote »

Contenu de la formation

- **MODULE 1 : cibler les clients potentiels à l'utilisation de la paie collaborative (7h)**
 - Présentation de paie collaborative
 - Analyser le profil des clients potentiels
 - Mettre en place une documentation claire d'information des clients
- **MODULE 2 : création et paramétrages (12h)**
 - Créer les accès client
 - Gérer les droits du client et créer des profils de droits d'accès
 - Formation du client à la gestion collaborative
- **MODULE 3 : environnement « Paie Pilote » (2h)**
 - Pour aller plus loin : Présentation de « Paie Pilote »

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formatrice : Delphine Cardoso, expérience de 11 ans en cabinet comptable au poste de Responsable du service paie et depuis 6 ans : formatrice dans le domaine des logiciels de paie, gestion de la paie, consultante en droit social.

Moyens pédagogiques et techniques

- La formation se déroule dans les locaux du client avec une salle et le matériel dédiés à cette formation et mis à disposition par ce dernier.
- Des supports pédagogiques seront remis aux stagiaires en début de formation et projetés tout au long de la formation (rétroprojecteur).
- Logiciels utilisés au cours de la formation : logiciel SILAE EXPERT du client
- Exposés théoriques
- Exercices de contrôle continu : Mises en situation / Quiz en salle
- Tables rondes d'échanges questions/réponses

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Evaluation finale : Test de connaissances par questions ouvertes et mise en situation (cas pratiques)
- Un certificat de réalisation de l'action de formation sera remis à chaque stagiaire en fin de formation

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante : d.cardoso@dekaconsult.fr au plus tard 10 jours calendaires avant le premier jour de formation.

Tarif

Le coût total de la formation sur 3 jours (21 heures) est de 3.240€ TTC (dont 540€ de TVA à 20%, soit 2.700€ HT).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Delphine Cardoso directement par téléphone : 06 19 56 11 48 ou par email : formation@dekaconsult.fr

Contact

Delphine Cardoso - 06 19 56 11 48 - formation@dekaconsult.fr.